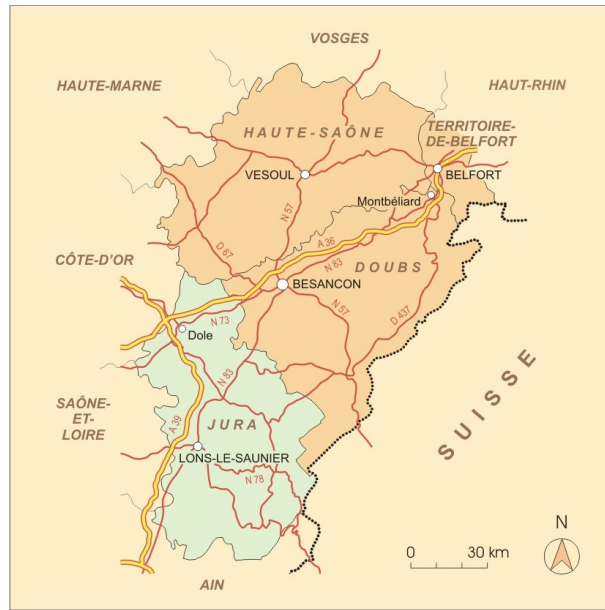


# France

## Franche-Comté - Jura



## LONS-LE-SAUNIER





## ▶ GÉOGRAPHIE

18 483 habitants – 7,68 km<sup>2</sup> – altitude 255 m – nom des habitants : Lédoniens

## ▶ POLITIQUE

Maire : Jacques Pélissard (UMP), député-maire  
*Conseillère municipale chargée de la culture : Catherine Clerc*


Députés : 1ère circonscription : Jacques Pélissard (UMP)

## ▶ ADMINISTRATION

### . Préfecture

55, rue Saint-Désiré – 39030 Lons-le-Saunier

tél. 03 84 86 84 00 – fax 03 84 43 42 86 – [pref39@jura.pref.gouv.fr](mailto:pref39@jura.pref.gouv.fr)

 <http://www.jura.pref.gouv.fr/>

Préfète : Joëlle Le Mouel

### . Mairie


Place de l'Hôtel de ville – B.P. 340 – 39015 Lons-le-Saunier cedex – tél. 03 84 47 29 16 – fax 03 84 79 79 76

 <http://www.ville-lons-le-saunier.fr> – [contact@ville-lons-le-saunier.fr](mailto:contact@ville-lons-le-saunier.fr)

→ Service culture : Mme Gaud, directrice-adjointe des services

### . Communauté de communes du bassin de Lons-le-Saunier

65, rue Bercaille – 39100 Lons-le-Saunier – tél. 03 84 24 46 06 – fax 03 84 47 00 29

 <http://www.cc-lons-le-saunier.fr/> – [contact@cc-lons-le-saunier.fr](mailto:contact@cc-lons-le-saunier.fr)

Président : Jacques Pélissard

## UNE SÉLECTION DE MONUMENTS

### ➤ EGLISE SAINT-DÉSIRÉ

La présence de l'évêque Désiré, au début du 5<sup>ème</sup> siècle, situerait à Lons-le-Saunier la communauté chrétienne la plus ancienne connue du Jura. L'église attestée au 11<sup>ème</sup> siècle pourrait être celle que nous voyons actuellement, légèrement antérieure à celle de Baume-les-Messieurs et, comme elle, selon le plan de Cluny II. C'était l'église d'une vaste paroisse ; l'abbaye de Baume y adjoignit un prieuré vers le milieu du 12<sup>ème</sup> siècle. Une familiarité de prêtres se constitua vers 1471. Deux chapelles encadrant le portail occidental furent construites de 1484 à 1502 ; l'église subit des modifications jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle : reconstruction du chœur après l'incendie de 1595, destruction des chapelles occidentales et de la première travée de la nef en 1809. Le clocher fut reconstruit en 1880 et vers 1900, on édifia un portail néo-roman à l'entrée occidentale. La crypte du 11<sup>ème</sup> siècle conserve le sarcophage de saint Désiré.



*classement au titre des monuments historiques le 20 juillet 1908 (crypte)*  
*inscription au titre des monuments historiques le 28 octobre 1927 (église)*

### ➤ EGLISE DES CORDELIERS

*11, rue des Cordeliers*

Fondé vers 1250, le couvent des cordeliers fut doté par la famille de Vienne. L'église a été bâtie à la fin du 13<sup>ème</sup> siècle ; elle abrita des tombeaux des familles de Vienne et de Chalon. En 1536, un incendie imposa la reconstruction de la nef réalisée entre 1540 et 1593 en conservant le chœur du 13<sup>ème</sup> siècle. Les chapelles nord sont du 16<sup>ème</sup> siècle. La nef fut voûtée après l'incendie de 1637. La façade porte la date 1731. Cette église est devenue paroissiale en 1806. Le couvent, un des plus importants de la province de Bourgogne, occupait l'angle sud-est du quadrilatère des remparts. L'église est au nord des bâtiments conventuels qui ont été réédifiés de 1737 à 1741 et surélevés au 19<sup>ème</sup> siècle. Le clocher, situé entre le chœur et ces bâtiments, est couvert en pavillon. Précédée d'un portail et d'une cour, la façade occidentale présente une élévation classique avec large avant-corps central superposant les ordres dorique et ionique. La nef compte six travées avec collatéraux étroits et élevés ; l'ensemble est voûté d'ogives sur culots. Le chœur de deux travées se termine par une abside à trois pans éclairée par de hautes baies à deux formes trilobées. Les chapelles nord s'ouvrent sur le collatéral et longent le chœur. Certaines conservent des baies à remplages flamboyants.



*inscription au titre des monuments historiques le 12 mai 1999*

### ➤ COUVENT DES CLARISSES

*3, place Bichat*

Fondée en 1294 par Philippe de Vienne, le couvent des clarisses était probablement établi rue Saint-Désiré avant de gagner, en 1357, son emplacement actuel. Incendié en 1637, il dut être reconstruit ; l'église n'était pas terminée en 1652 et les efforts furent poursuivis sous l'abbesse de Poligny. A l'ouest du grand chemin de Besançon, au début du 18<sup>ème</sup> siècle, son enceinte était encore traversée par le bief le Solvan. Sur sa rive droite se dressait l'église, le bâtiment abbatial et une série de maisons pour les dames de sainte Claire qui logeaient une ou deux novices. On décida de désaffecter la Chenevière sur la rive gauche du Solvan et de couvrir ce bief pour établir une deuxième série de maisons côté sud sur six lots. La première fut construite en 1736, la dernière en 1776. La maison se présente suivant l'alignement prescrit, avec jardin et bâtiment de communs derrière. Elle est double en profondeur, à un étage auquel on accède par un grand escalier en pierre. Elle conserve des décors, cheminées en marbre, lambris, certains intégrant des toiles peintes.



*inscription au titre des monuments historiques le 27 mars 2000*

## ➤ PRÉFECTURE

55, rue Saint-Désiré

L'abbaye de Baume-les-Messieurs, qui avait reçu l'église paroissiale Saint-Désiré, lui adjoignit un prieuré vers le milieu du 12<sup>ème</sup> siècle. Au milieu du 13<sup>ème</sup> siècle, Jean de Chalon la dota suffisamment pour recevoir 12 moines. Il utilisait l'église paroissiale ce qui entraîna bien des litiges avec la paroisse et la familiarité. Le couvent avec cloître fut en partie ruiné par l'incendie de 1637. La réforme de Saint-Vanne fut introduite. Les bâtiments conventuels furent totalement reconstruits de 1711 à 1715 par Don Vincent Duchesne. Après la Révolution, on y installa la préfecture.

Les locaux se développèrent à l'est autour d'une construction du bâtiment des archives en



public a été réalisé dans les années 1970. Désiré s'étendent vers l'est jusqu'à l'avenue

deux cours. Le jardin, à l'ouest et au sud,

serre et des bâtiments d'habitation de la préfecture. L'entrée d'honneur est marquée par un portail monumental à grille en fer forgé donnant accès à la cour Pasteur. Les bâtiments conventuels des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles autour du cloître sont à un étage, sur cave voûtée pour l'aile sud. Dans le soubassement de l'angle nord-est, les élévations sont régulières avec un niveau de lucarnes. La grande porte sur le jardin est couverte d'un fronton brisé par un oculus. Les galeries du cloître sont voûtées d'arêtes ainsi qu'une partie du rez-de-chaussée de l'aile ouest. Dans l'aile sud, un grand escalier en pierre à rampe en fer forgé donne accès aux appartements d'honneur de la préfecture qui comportent des décors. La cour intérieure présente sur 3 côtés une galerie plafonnée sur un soubassement à arcades. Les jardins dont l'aménagement a évolué conservent une butte à l'angle sud-ouest.

inscription au titre des monuments historiques le 12 mai 1999

## ➤ HÔTEL-DIEU

110, rue du Regard

L'hôpital se situait dans la rue du Commerce ; après l'incendie de 1536, on l'établit au faubourg Saint-Désiré où il fut reconstruit plusieurs fois. Devenu trop petit, on le remplaça par l'hôtel-Dieu actuel, construit au nord-est de l'enceinte de 1735 à 1745 sur les plans de l'architecte bisontin Jean-Pierre Galezot, inspirés par celui de Besançon. Les piliers de la clôture de la cour d'honneur ont été réalisés vers 1743, le portail et les grilles en 1779. On ajouta l'aile nord en 1830-1839 ; la chapelle fut réaménagée suivant le projet de 1845 du père Martin. L'aile sud fut ajoutée à la place des écuries en 1865-1868 par Achille Paillot à qui on doit le dortoir des soeurs à l'ouest. Le jardin a fait l'objet de plusieurs campagnes : 1919-1923, 1956, 1984.



Le bâtiment du 18<sup>ème</sup> siècle en U détermine la cour d'honneur fermée par une grille remarquable ; le corps central est prolongé par les ailes nord et sud 19<sup>ème</sup> siècle dans le même style. L'ensemble est sur soubassement voûté. Le corps central et ses prolongements comptent un étage carré, l'aile côté sud en retour en compte deux. Les élévations en pierre de taille sont régulières, à deux niveaux sur la cour d'honneur, trois pour les façades postérieures. La façade du corps central est centrée par un escalier, un balcon et, du côté de la cour d'honneur, un fronton avec l'horloge, dominé par le campanile de l'ancien hôpital, replacé sur le faîte de la toiture. La galerie est voûtée d'arêtes. A l'angle sud-ouest, le grand escalier en pierre et rampe en fer forgé donne accès à l'étage. A l'angle nord-ouest, la chapelle qui était visible des trois grandes salles communes est couverte d'un dôme à caissons ornés. Au rez-de-chaussée, l'ancienne cuisine est voûtée à arêtes multiples. La pharmacie compte trois salles avec armoires et lambris. La salle du conseil d'administration est lambrissée.

classement au titre des monuments historiques le 11 mars 2003 (bâtiments 18<sup>e</sup> s., clôture, sol cour d'honneur)

inscription au titre des monuments historiques le 12 mai 1999 (bâtiments 19<sup>e</sup> s.)

## ➤ HÔTEL DE VILLE

Place de l'Hôtel de Ville

Le conseil de mairie se réunissait en divers endroits avant la construction d'un premier hôtel de ville avec présidial en 1680, à l'angle des rues Sébille et de l'Agriculture. En 1733, l'établissement d'un nouvel hôtel de ville avec tribunal et prisons fut autorisé sur les ruines de l'ancien château ; l'emplacement symbolique était aussi un noeud du nouveau développement urbain. Les plans d'un bâtiment en U établis par l'ingénieur de l'Egouthail furent réalisés de 1735 à 1746 sous la direction de l'architecte Jean Querret du Bois à partir de 1737. On installa la halle aux grains en 1753. Après la construction du palais de justice, il n'y eut plus que le tribunal de commerce et la ville souhaita compléter le bâtiment en prolongeant les ailes et en créant une aile nord pour abriter le musée. Les travaux furent réalisés de 1845 à 1853 par les architectes Lambert puis Paillot. Ce dernier installa aussi la bibliothèque dans l'aile ouest qui avait dû être reconstruite et devant laquelle on avait établi des halles en demi-cercle.



L'édifice, entouré de places, est de plan carré, autour d'une cour, avec deux pavillons sur les angles sud et des avant-corps latéraux nord pour les ailes est et ouest. Les élévations sont régulières, à deux niveaux. La façade sud, centrée par l'avant-corps à fronton présente des fenêtres couvertes en arc segmentaire qui se retrouvent sur

la cour. L'aile nord est percée de baies en plein cintre au rez-de-chaussée et à l'étage de l'avant-corps central sur la place. Dans l'aile ouest, le grand escalier en pierre à trois volées conduit à l'étage où se trouvent le bureau du maire, la salle du conseil municipal et la salle de l'angle sud-ouest toutes deux à décor. L'aile ouest conserve les lambris de l'ancienne salle du tribunal de commerce et les aménagements 19<sup>ème</sup> siècle de la bibliothèque.

*inscription au titre des monuments historiques le 12 mai 1999*

### ➤ THÉÂTRE MUNICIPAL

*Rue Jean Jaurès*

Au 19<sup>ème</sup> siècle, le théâtre était devenu trop exigü pour la population et les appétits de spectacle de l'époque ; on décida d'en construire un nouveau en 1843. Le programme rentabilisait l'opération en ajoutant une fonction commerciale importante. L'ensemble, dû à l'architecte lédonien Lambert, fut construit de 1845 à 1847 à l'emplacement de « l'église neuve inachevée » entre la place principale et la promenade de la Chevalerie qui servait aussi aux foires. L'édifice comportait au rez-de-chaussée un café, un passage couvert, un vaste bazar et de nombreuses boutiques ; la salle de spectacle et le foyer étaient à l'étage. Un péristyle unifiait l'ensemble en entourant la place de la Liberté. En 1888, la Ville confia une modernisation importante du théâtre. En 1901, un incendie imposa une reconstruction de l'ensemble réalisée en 1902-1903 par les architectes Georges et Tony Ferret de Bourg-en-Bresse. Une salle des fêtes était prévue à la place du bazar et la salle du théâtre fut restaurée sur le modèle Garnier dans son élévation, dans l'organisation et le style du décor, en staff mâtiné de « 1900 » pour le décor peint : c'est un exemple unique en Franche-Comté et rare en France ; le foyer reçut un décor dans le même esprit. La façade principale perdit son fronton néoclassique au profit d'un toit arrondi et d'éléments de décor dans le style synthétique. Le Grand Café de Strasbourg reçut également un décor très riche, dans le même style.



Un incendie a détruit la salle des fêtes en 1983 ; elle a fait place à une salle moderne mais a toutefois conservé son escalier 1900.

*Classement au titre des monuments historiques le 7 février 1994*

### ➤ ÉTABLISSEMENT THERMAL

*Parc des Bains – 4, rue Pavigny*

Un premier établissement thermal avait été installé au Puits Salé vers 1849, mais son activité était limitée par l'impossibilité d'y adjoindre les eaux de Montmorot et par la volonté de Grimaldi, propriétaire de Salins. Sous la Seconde République, une municipalité active et la découverte des sources salées de Perrigny permirent de relancer l'activité thermale. Une société se créa. La municipalité acquit la propriété Moreau au sud-est de la ville, dans le prolongement de la série des places et promenades. Elle passa une convention avec la société thermale pour l'installation d'un parc urbain et d'un nouvel établissement thermal. Le parc divisé en parc de la ville et parc de la Société des eaux minérales devait constituer un ensemble. Il fut réalisé par l'architecte paysagiste bisontin Henri Michel. Le projet d'établissement thermal fut confié à l'architecte parisien Jean Reboul. Il fut réalisé en 1894, à l'ouest du parc et en liaison avec lui. Cet ensemble complété par un casino et une gare des Bains offrait l'équipement de base d'une petite ville thermale. L'établissement a conservé ses structures d'origine tout en s'adaptant aux nouvelles pratiques du thermalisme. Il a été complété par un bâtiment annexe au sud en 1982.



C'est un bâtiment rectangulaire, avec ailes en retour au sud, qui répond au plan type : deux ailes de cabines desservies par deux galeries pour les hommes et pour les femmes, séparées par le hall d'entrée. Ici, il se prolonge par une grande salle de repos couverte d'un dôme entre deux piscines sous verrière. Deux salles de douche étaient dans les tourelles d'angle. La symétrie de l'ensemble, affirmée par le portail monumental à colonnes et congélations, est animée par la diversité des corps de bâtiments et de leur toiture ainsi que par la couleur des matériaux, pierre, brique et ardoise.

*inscription à l'Inventaire supplémentaire le 12 mai 1999*

### ➤ RUE DU COMMERCE ET BEFFROI

C'est le principal axe commercial de la ville. L'extrémité nord de la rue était fermée par la porte des Dames démolie en 1716. La porte de l'Horloge à l'extrémité sud a été remplacée en 1758 par le beffroi qui forme l'angle avec la place de la Liberté. Couvert d'un toit à croupes, il comporte une boutique, deux étages et le beffroi proprement dit.

La rue du Commerce est caractérisée par les galeries ouvertes au rez-de-chaussée des maisons avec des arcades. Les galeries existaient avant l'incendie de 1684. La reconstruction débuta à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle et se poursuivit jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, la maison la plus récente date de 1904.

*inscription à l'Inventaire supplémentaire le 12 mai 1999 (beffroi), le 2 décembre 1926 (maisons)*





le site internet de la Drac  
<http://www.franche-comte.culture.gouv.fr>

ARCHITECTURE  
&  
PATRIMOINE

Les bases du ministère de la Culture et de la Communication  
<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine>



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère  
**Culture  
Communication**  
Direction régionale  
des Affaires culturelles  
Franche Comté